

Pr **CHLOR 100**

PRÉMÉLANGE DE CHLORTÉTRACYCLINE
POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT

DIN 00698210

Antibiotique

INGRÉDIENT ACTIF: Complexe de calcium de chlortétracycline équivalent au chlorhydrate de chlortétracycline 220 g/kg

INDICATIONS ET MODE D'EMPLOI:

Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.

PORCS

0,011% (110 mg/kg) aliment complet:

Indication 1)

Pour aider à traiter l'entérite bactérienne (diarrhée bactérienne), distribuer sans interruption un aliment complet contenant 110 g de chlorhydrate de chlorotétracycline par tonne dès l'apparition des symptômes et prolonger le traitement pendant trois jours après la disparition des symptômes.

Note:

1. Les porcs qui ont perdu l'appétit doivent être traités individuellement.
2. Les aliments de super-début (pré-début) et autres aliments destinés à l'alimentation jusqu'à l'âge de 6 semaines inclusivement: doivent contenir 0,022% (220 mg/kg) de chlorhydrate de chlorotétracycline.

0,0055% (55 mg/kg) aliment complet:

Indication 2)

Pour aider à prévenir l'entérite bactérienne (diarrhée bactérienne).

Distribuer cet aliment médicamenté à l'exclusion d'autre aliment pendant la période de première croissance jusqu'au poids à 32 kg (70 lbs).

Note:

Dans les aliments de pré-début et les aliments devant être distribués jusqu'à la fin de la sixième semaine, ajouter 0,022% (220 mg/kg) de chlorhydrate de chlorotétracycline par tonne.

22 mg/kg de poids corporel par jour :

Indication 3)

Pour aider à prévenir l'entéropathie proliférative porcine (iléite) causée par *Lawsonia intracellularis* sensible au chlorhydrate de chlorotétracycline.

Niveau d'alimentation (mg/kg) = 22 mg/kg de poids corporel × poids corporel (kg)

BAM version Jan 30/18

NET CONTENTS/CONTENU NET XX kg; XX = 25 kg (bag) or 1,000 kg (tote)

Taux d'ingestion (kg)

Taux d'incorporation (mg chlorhydrate de chlorotétracycline /kg de moulée)							
taux d'ingestion ¹ (kg)	poids corporel (kg)						
	5 kg	25kg	50 kg	75 kg	100 kg	120 kg	250 kg
0.25	440	2200					
0.50	220	1100	2200	3300			
1.00		550	1100	1650	2200	2640	
1.50		367	733	1100	1467	1760	
2.00		275	550	825	1100	1320	
2.50			440	660	880	1056	
3.00			367	550	733	880	1833
4.00			275	413	550	660	1375

BOVINS DE BOUCHERIE, BOVINS EN TARISSEMENT ET VACHES LAITIÈRES NON EN LACTATION

0,22 mg/kg de poids vif par jour ou 70 mg par tête par jour:

Pour aider à prévenir le fourchet piétin chez le bœuf de boucherie et la vache laitière non en lactation. Distribuer sans interruption pendant la période où les animaux sont exposés à cette maladie.

VEAUX (Jusqu'à 136 kg)

0,0055% (55 mg/kg) d'aliment complet :

Pour aider à prévenir la diarrhée bactérienne chez les veaux pesant moins de 136 kg. Distribuer sans interruption pendant le début de la croissance.

VEAUX (Succédanés du lait)

0,0055% (55 mg/kg) du succédané du lait :

Pour aider à prévenir la diarrhée bactérienne chez les veaux. Distribuer sans interruption pendant la première partie de la croissance.

DINDES

0,0055% (55 mg/kg) d'aliment complet :

Indication 1)

Pour aider à prévenir l'hexamitiase des dindes. (Cette maladie n'est pas fréquente au Canada. Ce produit peut être utilisé dans les basses-cours où l'hexamitiase s'est déjà présentée). Distribuer à l'exclusion de tout autre aliment aussi longtemps que les dindons sont censés être exposés à l'infection.

0,011% (110 mg/kg) d'aliment complet :

Indication 2)

Pour aider au traitement de l'hexamitiase des dindes. (Maladie peu fréquente au Canada). Distribuer à l'exclusion de tout autre aliment dès l'apparition des symptômes et continuer le traitement jusqu'à quelques jours après la disparition des symptômes.

Indication 3)

CHLOR 100 - Proposed French Label

Pour aider à prévenir la synovite et la sinusite infectieuse des dindes. Distribuer à l'exclusion de tout autre aliment aussi longtemps que les dindes sont censées être exposées à l'infection.

0,022% (220 mg/kg) d'aliment complet :

Indication 4)

Pour aider au traitement de la synovite des dindes. Distribuer à l'exclusion de tout autre aliment dès l'apparition des symptômes et continuer au moins deux semaines après leur disparition.

AGNEAUX

0,0022% (22 mg/kg) d'aliment complet :

Pour aider à diminuer les pertes dues à l'entéro-toxémie chez les agneaux engraisés en enclos. Distribuer sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant que les agneaux sont dans l'enclos d'engraissement.

Tableau de mélange pour la préparation des aliments.

CHLOR 100 (contient 220 mg d'activité de Chlorotétracycline HCl par kg)							
Pour avoir	22 mg/kg ¹ (g/tonne) ²	55 mg/kg (g/tonne)	110 mg/kg (g/tonne)	220 mg/kg (g/tonne)	440 mg/kg (g/tonne)	880 mg/kg (g/tonne)	1100 mg/kg (g/tonne)
Ajouter CHLOR 100	100 g	250 g	500 g	1 kg	2 kg	4 kg	5 kg

70 mg par tête par jour. Ajouter 320 g CHLOR 100 par tonne de supplément et servir 1 kg par tête par jour.

MISES EN GARDE:

1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 7 jours pour les porcs et dindes, 5 jours pour les bovins et veaux, et 4 jours pour les agneaux après le dernier traitement avec ce médicament.
2. Ne pas administrer aux vaches laitières en lactation.
3. Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux.
4. Garder hors de la portée des enfants.

ENTREPOSAGE:

Conserver dans un endroit sec et frais en dessous de 30°C.

CONTENU NET XX kg

FABRIQUÉ PAR

BAM version Jan 30/18

NET CONTENTS/CONTENU NET XX kg; XX = 25 kg (bag) or 1,000 kg (tote)

CHLOR 100 - Proposed French Label

Bio Agri Mix LP

CP 399

Mitchell, ON

NOK 1N0



**CONTAINS
ANTIMICROBIAL
USE RESPONSIBLY**

**CONTIENT UN
ANTIMICROBIEN
UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE**

FABRIQUÉ AU CANADA

Version: 9123-14 Jan 30/18

BAM version Jan 30/18

NET CONTENTS/CONTENU NET XX kg; XX = 25 kg (bag) or 1,000 kg (tote)